



N° 16.10 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 12 mai 2016, s'est réuni en session ordinaire à MAUBEC, le 25 mai de l'an deux mille seize sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / Présents : 61 / Votants : 52

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (27)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (8)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (9)

3 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Mme BIDARD, est nommée secrétaire de séance.

Il est exposé :

Les résultats d'exécution du budget 2015 font donc apparaître un excédent de fonctionnement de 635 578,87 € précisément, qui rajouté au résultat de l'exercice 2014, (pour 976 000,00€) permettent un excédent de fonctionnement global de 1 611 578,87 €. Ce résultat global correspond à environ un mois de masse salariale et de contrats (exutoires déchèteries et Sitom).

① Section de fonctionnement	
Recettes 2015	25 737 745,32 €
Dépenses 2015	25 102 166,45 €
Résultat propre de 2015	635 578,87 €
Excédent 2014	976 000,00 €
Déficit 2014	--
Excédent cumulé 2015	1 611 578,87 €
Déficit cumulé 2015	--

La section d'investissement est excédentaire au total de 1 019 429,02€, avec l'excédent de l'année 2015 de 233 789,83 € auquel est ajouté le résultat reporté de 2014 pour 785 639,19€.

② Section d'investissement	
Recettes 2015 (y compris compte 1068)	2 896 050,18 €
Dépenses 2015	2 662 260,35 €
Résultat propre de 2015	233 789,83 €
Excédent 2014	785 639,19 €
Déficit 2014	--
Excédent cumulé 2015	1 019 429,02 €
Déficit cumulé 2015	--
Recettes – restes à réaliser	27 825,00 €
Dépenses – restes à réaliser	1 734 225,86 €

Le taux de réalisation des crédits, c'est-à-dire le rapport entre les réalisations effectives et les crédits prévus est très important en fonctionnement (98 % en dépenses et 101 % en recettes), il est plus faible en investissement (légèrement plus de 56 % en dépenses et 60 % en recettes). Il s'agit principalement d'opérations lancées en fin d'année 2015 et cela explique par ailleurs l'important montant des restes à réaliser. Le taux de mobilisation des crédits d'investissements, si on inclut les opérations engagées et reportées en 2015, est, quant à lui de 93 % en dépenses.

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement consacrées au coût du traitement (33 %), aux marchés d'exutoire de déchèteries (14 %) soit près de la moitié du budget pour ces deux postes, auxquels s'ajoutent les charges de personnel pour 28%. En 2015, toutefois, à l'exception notable des charges de personnel, la plupart des dépenses correspondent à 15 mois de fonctionnement, du fait des actions de rééquilibrage financiers.

Les recettes de fonctionnement émanent à plus de 87 % des intercommunalités. Elles incluent la participation exceptionnelle des EPCI.

Le président s'étant retiré de la salle pendant la gestion du vote, en application de l'article L2121-4 du code général des collectivités territoriales.

Le comité syndical :

- Approuve le compte administratif du budget principal au titre de l'exercice 2015, tels que présenté ci-avant,
- Approuve les résultats de chaque budget principal comme suit :

1°) Compte administratif 2015

- ⇒ En section de fonctionnement, un excédent de 1 611 578,87 €
⇒ En section d'investissement, un excédent de 1 019 429,02 €

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 25 mai 2016

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

